

---

## PLANTATIONS ABANDONNÉES : LE BIOMASSE SCHEME APPORTE UN NOUVEAU SOUFFLE AUX PLANTEURS

► Encourager la production de la biomasse et venir en aide aux petits planteurs de canne à sucre qui se trouvent en difficulté. Tel est l'objectif du «Biomasse Scheme» annoncé par le ministre des Finances lors du dernier Budget. Selon nos renseignements, ce plan, préparé par la commission Maurice île durable (MID), est déjà prêt. Il devrait être soumis au ministère au plus tard le mois prochain.

Ce plan cible avant tout les planteurs qui comptent se recycler dans la plantation de «fatak». Mais la commission MID compte également proposer des mesures incitatives à ceux dont les terrains sont sous culture de la canne à sucre. Celle-ci étant aussi considérée comme un bon moyen de produire de la biomasse.

Cette recommandation découle surtout du constat que chaque année, de plus en plus de petits planteurs abandonnent leurs plantations. Selon les derniers chiffres disponibles, 12 000 hectares qui étaient sous culture de la canne ont été laissés à l'abandon. En moyenne chaque année, le pourcentage des terrains délaissés augmente de 11 %.

Autre proposition de la commission MID : le regroupement des petits planteurs. À l'instar du «Field Operations Regrouping and Irrigation Project» (FORIP) mis sur pied par le ministère de l'Agro-industrie.

C'est le ministère des Finances qui aura la responsabilité de fixer le montant d'aide aux planteurs pour la plantation de fatak. D'ores et déjà, «Equilibre Bio-Energy» a fait des propositions intéressantes à une quarantaine de planteurs de canne qui veulent en cultiver. Pour chaque tonne, la compagnie, dont le siège se trouve à Calebasses, compte offrir la somme de Rs 300.